

Cahier du LARJE / Working paper / n° 2011-1

Insularité et vie chère : faut-il produire ou importer ?
– Analyse politique du débat en Nouvelle-Calédonie –

Auteur : Gaël Lagadec

Résumé :

L'état de dépendance économique des petits pays ou territoires insulaires ne leur offre souvent guère de perspectives de développement. Mais pour des territoires d'outre-mer, la problématique est différente du fait des transferts de la métropole. La question est alors celle du choix du modèle de développement. Le pouvoir d'achat généré par les transferts doit-il être utilisé pour importer des produits de consommation ou doit-il permettre de bâtir un tissu industriel local ? Cet article analyse cette problématique dans le cas de la Nouvelle-Calédonie. Il est notamment montré que le modèle de développement prôné par les partis politiques dépend des spécificités de leurs électorsats respectifs et que ces dernières s'expriment selon trois critères se recoupant fortement : origine (calédonienne ou métropolitaine), niveau moyen de revenu, localisation géographique de la résidence.

Mots clés : insularité, vie chère, Nouvelle-Calédonie, revenus des ménages, soutien politique

JEL : D72, O56

Abstract :

Most of the time the economic dependence that many small island states or territories experience does not offer any prospect for development. But for some overseas territories, the situation is made different by the financial transfers from the metropolis. Thus, the relevant concern is the choice of the development model. Must the purchasing power generated by the transfers be used to import products or to allow building a local industrial sector? This paper analyzes this issue in the case of New Caledonia. It is then shown that the development model promoted by the political parties depends on the specificities of their own electorates and that these specificities rely on three overlapping criteria: origin (New Caledonia or France), average income and geographical location of residency.

Key words: insularity, New Caledonia, high cost of living, households incomes, political support

JEL: D72, O56

Février 2011

Introduction

Les petits Etats insulaires connaissent de fortes contraintes économiques, du fait de l'éloignement et de la fréquente absence de richesses naturelles, souvent associés à une faible population.

Ces Etats sont donc fortement dépendants, soit de leur tutelle (de l'Etat et de l'Europe pour les PTOM) ou de l'aide internationale pour les pays indépendants.

Dans ces conditions, il leur est complexe d'imaginer un modèle propre de développement. Pour les pays les plus pauvres, souvent les moins peuplés, on se situe davantage dans une logique de survie économique. Pour d'autres, suffisamment riches par eux-mêmes, ou pour les territoires appartenant à des grands pays, la question du modèle de développement peut se poser et consiste notamment à choisir de privilégier plutôt l'importation ou plutôt la production locale. Comme le curseur ne peut pas aller à l'une des extrémités, le débat est souvent vif sur le modèle idéal de développement.

C'est le cas en Nouvelle-Calédonie, qui dispose à la fois d'une base industrielle importante et d'une forte prévalence des importations.

Le socle politique de la Nouvelle-Calédonie est constitué par ses trois provinces, administrées au Nord et dans les Iles par les indépendantistes, et au Sud par les non indépendantistes. Chacun gère sa province comme il le souhaite grâce à ses larges compétences.

Les organes délibérants des provinces sont les assemblées de provinces, élues au scrutin proportionnel. Ces assemblées comptent 40 membres au Sud, 22 au Nord et 14 aux Iles. Elles constituent également le congrès de la Nouvelle-Calédonie (qui comprend 32 élus de l'assemblée de la province Sud, 15 du Nord et 7 du Sud).

Le gouvernement est l'exécutif de la Nouvelle-Calédonie. Il est élu par le congrès, à la proportionnelle des groupes représentés, et est responsable devant lui. La composition du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, qui associe donc la majorité et la minorité, illustre la volonté de partage du pouvoir qui prévaut depuis 1988 dans l'archipel (Accords de Matignon).

Nous analyserons le débat sur le modèle de développement (importer ou produire localement) dans le contexte de la Nouvelle-Calédonie, qui est une des collectivités françaises du Pacifique, avec la Polynésie française et Wallis-et-Futuna.

Dans un premier point nous situerons l'importance du débat d'un point de vue théorique, en montrant notamment que les théories libérales dominantes amènent des résultats contestables dès lors qu'on s'éloigne du cadre d'analyse concurrentielle.

Dans un second point, nous montrerons que les positionnements des principaux partis politiques calédoniens en termes de modèle de développement sont largement antagonistes, mais surtout conditionnés par les caractéristiques économiques et les origines de leurs électors respectifs.

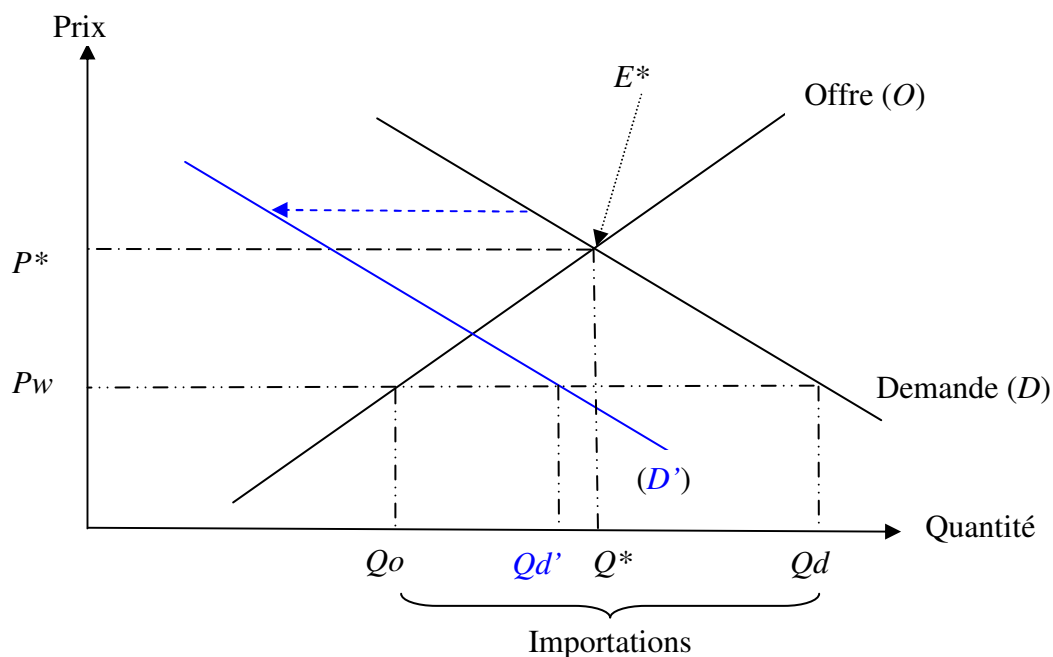
1. L'équilibre du marché intérieur

1.1. Les conditions internes

On représente pour un bien donné les fonctions d'offre et de demande, qui représentent les comportements des offreurs (entreprises) et des demandeurs (consommateurs) en fonction des différents niveaux possibles de prix. L'offre est représentée par la courbe O , c'est une courbe croissante car les quantités offertes augmentent avec le prix du bien. La demande est représentée par la courbe D , c'est une courbe décroissante car les quantités demandées diminuent avec le prix du bien.

Le graphique ci-dessous représente l'équilibre entre l'offre et la demande pour un marché (analyse en équilibre partiel).

Graphique n°1 : L'équilibre du marché intérieur
(avant et après ouverture commerciale)



L'équilibre correspond à l'intersection des courbes d'offre et de demande (point E^*). En ce point, le prix d'équilibre est P^* et la quantité échangée est Q^* .

L'offre et la demande correspondent aux conditions du marché intérieur. Tant qu'il n'y a pas d'effets extérieurs, c'est-à-dire de relations avec le reste du monde, la quantité échangée, Q^* , l'est au prix P^* .

1.2. L'ouverture commerciale

Dès lors que le pays est ouvert au commerce international, les conditions de marché changent. Pour que l'équilibre se fasse alors tout de même en P^* , cela nécessite trois conditions alternatives :

- Il s'agit d'un grand pays, plus compétitif que le reste du monde.
- Des interdictions d'importer sont mises en place.
- Des protections tarifaires sont instaurées pour augmenter le prix des importations à un niveau au moins égal à P^* .

On représente les effets de l'ouverture commerciale en considérant que le prix international (P_w) est nettement inférieur au prix intérieur (P^*). En l'absence de protection, la production étrangère est meilleur marché que la production locale, c'est alors le prix international (P_w) qui fixe les conditions du marché local. En P_w , il n'y a plus égalité entre l'offre et la demande. La quantité offerte par la production locale (Q_o) est inférieure à la demande (Q_d) : l'ouverture commerciale se traduisant par une baisse de prix, la demande augmente et l'offre diminue.

La différence entre la demande et l'offre est comblée par les importations, qui évincent donc la production locale. Les prix au consommateur diminuent. Les modèles économiques simples montrent que le gain en bien-être fait plus que compenser la perte en profit pour les producteurs locaux, ce qui amène traditionnellement à conclure que le libre-échange est une politique optimale.

Ces conclusions découlent de travaux réalisés en concurrence pure et parfaite, cadre qui signifie que la flexibilité des prix équilibre simultanément tous les marchés (offre égale demande) ; le corollaire est alors notamment l'inexistence du chômage (puisque sur le marché du travail aussi l'offre est supposée égale à la demande).

1.3. La validité des théories libre-échangistes

D'un point de vue historique, il faut garder à l'esprit que les premiers économistes libéraux (les économistes « classiques », précurseurs des néo-classiques actuels) étaient anglais. Des auteurs comme Adam Smith ou David Ricardo ont, à la fin du 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème}, bâti des démonstrations sur la supériorité du libre-échange.

Mais ces théories visaient essentiellement à justifier la politique anglaise de l'époque. L'Angleterre était alors le pays internationalement dominant, l'ouverture commerciale devait se faire essentiellement à son profit. Démontrer que l'échange international était un bienfait servait essentiellement à renforcer la position de l'Angleterre.

Les constructions théoriques libre-échangistes présentent souvent l'inconvénient de ne pas distinguer libre-échange unilatéral et libre-échange multilatéral. Ceci car, implicitement, les théories supposent que tous les pays peuvent s'insérer dans le commerce international en dégagant des gains mutuels. En pratique, cela revient à considérer qu'un pays, dont le marché intérieur est modifié par la concurrence étrangère, pourra à son tour gagner des marchés chez ses concurrents en développant ses exportations.

Cette vision harmonieuse repose cependant sur des hypothèses contestables (dont l'hypothèse selon laquelle la spécialisation est toujours possible : un pays doit se spécialiser dans les productions où il est censé disposer d'un avantage relatif). Toutefois, dès lors qu'un pays n'est pas capable de développer de productions à destination du reste du monde, les importations du reste du monde n'ont pas de raison de conduire à une amélioration de la situation du pays considéré. Ce marché n'est alors qu'un marché supplémentaire pour les pays économiquement dominants ; le pouvoir d'achat de sa population va donc servir à faire travailler les entreprises et la main d'œuvre d'autres pays.

Le cas de la France est un bon exemple de ce mécanisme. La France s'est ouverte à ses partenaires européens, ainsi qu'à beaucoup d'autres pays dans le cadre du GATT (ex-OMC). A partir du moment où la libéralisation des échanges (et des mouvements de capitaux) est devenue effective, la France a progressivement perdu sa base industrielle, les usines fermant faute de compétitivité suffisante au niveau international, ou se délocalisant dans des pays à moindres coûts.

Ce phénomène est tellement massif que beaucoup estiment que, dans le futur, la balance commerciale de la France sera soutenue par l'exportation de produits agricoles (dans le cadre des tensions sur ces marchés au niveau international) – ce qui est tout de même étonnant pour un pays développé, supposé exporter sa valeur ajoutée.

Cet exemple illustre bien le fait que l'ouverture, bénéfique à court terme vis-à-vis du consommateur, a des effets potentiellement néfastes à long terme. Il y a même contradiction entre l'intérêt de court terme du consommateur et son intérêt à long terme, dès lors qu'on ne voit plus le consommateur uniquement à travers sa fonction de consommation mais qu'on le considère aussi comme un acteur de la production (salarié, travailleur indépendant, chef d'entreprise, demandeur d'emploi...).

Dès lors que l'ouverture n'est pas mutuellement avantageuse, le pays « perdant » n'a pas d'incitation à participer à l'ouverture commerciale.

1.4. Les possibles effets négatifs de l'ouverture commerciale

Si on en revient au raisonnement mené au niveau du graphique n° 1, les importations évincent la production locale. Mais cette éviction n'est pas une simple substitution indolore. La production locale est, par définition, celle des résidents du pays, tandis que les importations n'emploient de la main d'œuvre locale qu'au niveau de la distribution.

L'ouverture commerciale perturbe donc les conditions du marché intérieur, diminue le niveau d'emploi et donc les revenus distribués. Cette baisse des revenus rejaillit sur la demande en la diminuant. Graphiquement (en conservant le cadre d'analyse en équilibre partiel) cela se traduit par un déplacement vers la gauche de la fonction de demande (qui passe en D'), Qd diminue donc à son tour (pour se fixer en Qd') et ce mécanisme fait progressivement reperdre le gain initial pour les consommateurs.

On se retrouve donc dans une situation où le gain pour les consommateurs est moindre qu'escompté et, surtout, où une partie de la population a perdu son emploi. Le chômage est donc en hausse, ainsi, mécaniquement, que les inégalités sociales. Cela signifie s'écarter des modèles dominants de concurrence pure et parfaite et pouvoir considérer un chômage qui alors n'est pas « naturel » mais un chômage de situation de sous-emploi, générée par la substitution des importations à la production locale.

Toutefois, les effets négatifs sont encore plus profonds. La partie de la population qui perd son emploi est celle travaillant dans le secteur productif. Ce secteur se trouve donc déstructuré par l'ouverture commerciale, voire partiellement détruit. Or, c'est bien le secteur productif qui est fondamentalement créateur de valeur. Affaiblir le secteur productif d'une économie signifie détériorer les conditions d'autonomie économique du pays. Et dès lors que ce mécanisme est initié, la production locale risque d'être de moins en moins à même de concurrencer les importations ; c'est donc l'amorce d'un cercle vicieux de dépendance économique croissante. Ce mécanisme se traduira au niveau macroéconomique par une dégradation de la balance commerciale et du taux de couverture (des importations par les exportations).

Il faut donc conclure que non seulement l'ouverture commerciale fait des gagnants et des perdants (ce qui est généralement admis, mais avec le corollaire que les gains des gagnants peuvent compenser les pertes des perdants¹), mais surtout que la réalité éloigne de la perspective harmonieuse d'un solde positif (augmentation du surplus global, c'est-à-dire de la combinaison du bien-être des consommateurs et du profit des entreprises).

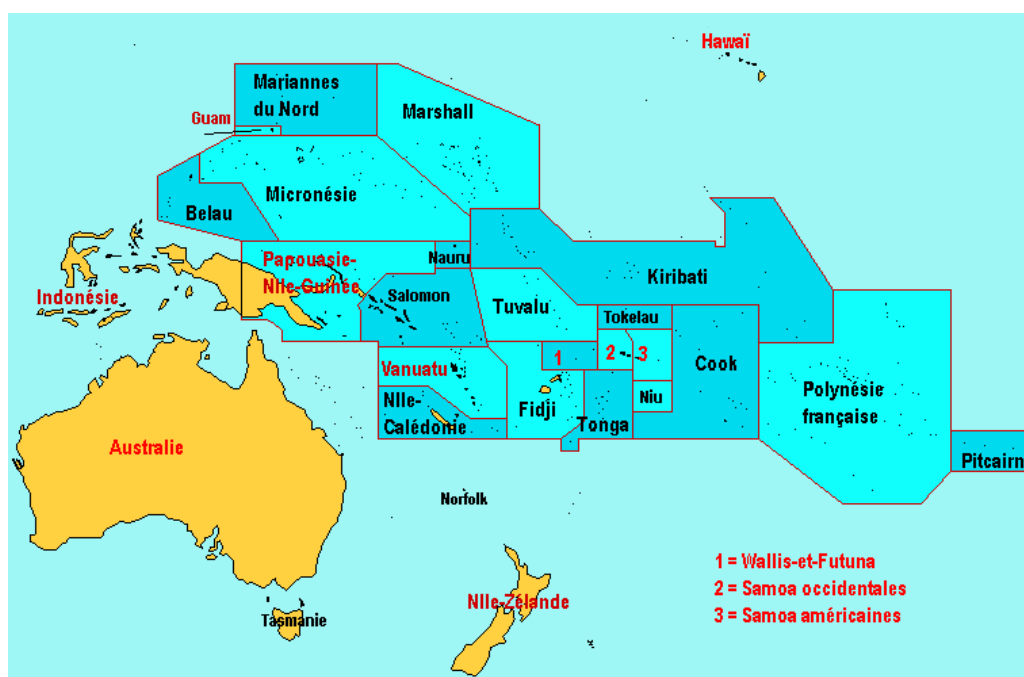
2. Importations vs production : fondements politiques du débat néo-calédonien

2.1. La Nouvelle-Calédonie, vue à travers ses grands indicateurs

Les spécificités géographiques de la Nouvelle-Calédonie façonnent ses caractéristiques économiques. La première caractéristique est l'éloignement, qui découle de l'insularité (cf. carte n° 1), qui signifie notamment surcoûts et manque de compétitivité (cf. Poirine, 2007). Cette situation explique notamment des problèmes de cherté de vie que l'on rencontre aussi dans le reste de l'outre-mer.

¹ Voir par exemple Hillman (1989, p. 1) qui explique que si le libre échange est associé à des transferts forfaitaires entre individus, alors il est dans l'intérêt de chaque individu dans une économie et est un optimum au niveau mondial.

Carte n° 1 : Les Pays et territoires du Pacifique



Source : Commission du Pacifique Sud (CPS, Nouméa)

La petite taille d'une économie a souvent pour conséquence une forte dépendance à l'import. La Nouvelle-Calédonie échappe d'autant moins à cette problématique que les transferts de la Métropole (notamment à destination des fonctionnaires) donnent au territoire des capacités d'achat sans comparaison avec son importance économique.

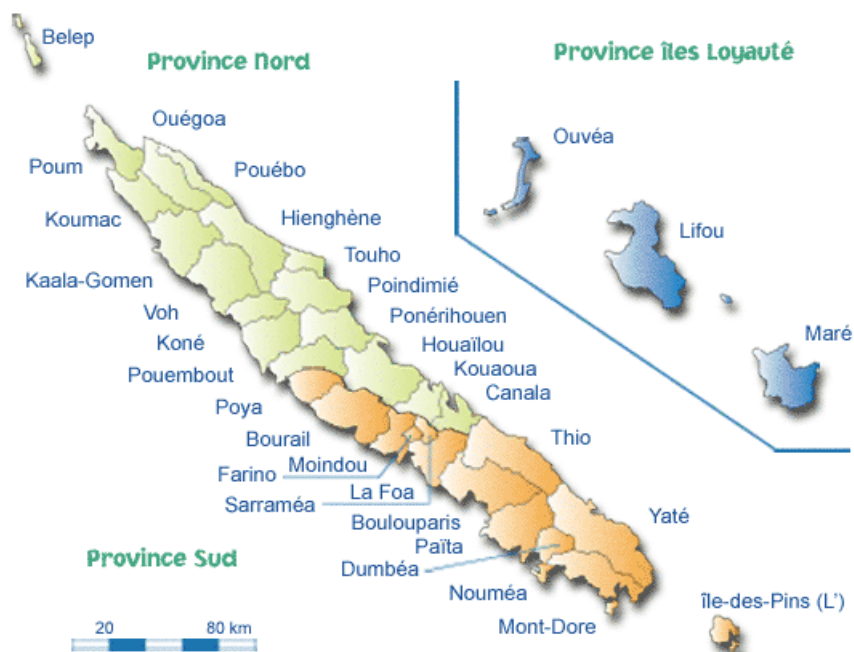
Dans cette partie, on étudiera la politique commerciale extérieure de la Nouvelle-Calédonie à travers les discours politiques dominants et en analysant ces discours à l'aune de la situation économique calédonienne et de l'assise électorale des principaux partis politiques (non indépendantistes).

Le tableau n° 1 résume le panorama économique de la Nouvelle-Calédonie et la carte n° 2 décrit le découpage administratif du territoire entre les trois provinces et les trente-deux communes.

Tableau n° 1 : Les grands indicateurs néo-calédoniens

Superficie:	18 575,5 km ²
Situation géographique:	Australie (à 1 500 km), NZ (à 1 800 km)
Nombre d'habitants:	245 500
Densité:	13,1 hbt/km ²
Monnaie:	Franc Pacifique (1000 F = 8,38 euros)
PIB (2008):	6,3 milliards d'euros
Taux de chômage (2007)	7%
Transferts de l'Etat	1,14 milliards d'euros
Rang mondial en termes d'HDI:	34 (HDI = 0,87)
Langues parlées:	Français + 27 à 30 dialectes

Carte n° 2 : Les provinces et communes de Nouvelle-Calédonie



Source : ISEE².

2.2. L'actualité du débat

L'ambiguïté sur les effets de bien-être social d'une protection commerciale (et l'ambiguïté afférente aux abaissements de protection) prend souvent la forme de controverses « production locale *versus* importations ». Ces controverses sont moindres dans des grands ensembles ouverts comme l'UE ou l'Aléna, où les controverses porteront plutôt sur les effets de la mobilité des facteurs (y compris main d'œuvre).

En revanche, dans les petits territoires ces controverses peuvent être prégnantes parce que l'exiguïté des marchés qui génère des situations de concentration et des prix élevés donne une acuité supérieure aux problématiques de vie chère³. Pour cette raison, la Loi de 2009 pour le développement économique des outre-mers (LODEOM) prévoit dans son article 1^{er} une réglementation des prix⁴.

² Institut de la Statistique et des Etudes Economiques de Nouvelle-Calédonie.

³ Voir sur ce point Descombels et Lagadec (2009, pp. 88-89).

⁴ Article 1 : « En application du deuxième alinéa de l'article L. 410-2 du code de commerce, un décret en Conseil d'Etat peut réglementer, après consultation de l'Autorité de la concurrence et en conformité avec le deuxième alinéa du 2 de l'article 299 du traité instituant la Communauté européenne, le prix de vente, dans toutes les collectivités territoriales d'outre-mer pour lesquelles l'Etat a compétence en matière de réglementation des prix, de produits ou de familles de produits de première nécessité qu'il détermine pour chaque collectivité territoriale d'outre-mer en fonction de ses particularités. » LOI n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mers.

A la suite de la crise sociale aux Antilles début 2009, le Président de la République a mêlé sa voix à ce débat, en considérant que le développement de l'outre-mer devait passer par une politique de substitution de la production locale aux importations : « Nous savons que les économies ultramarines sont particulièrement fragiles en raison de leurs handicaps structurels que sont l'insularité, l'éloignement de la métropole et de l'étroitesse du marché. Depuis des années, des efforts sont entrepris pour créer une dynamique de production locale. Mais il est vrai que malgré le soutien à la production locale, ces économies sont restées fortement dépendantes des importations de métropole. (...) Avec un taux de chômage aussi important, nous devons être ambitieux et ne plus nous contenter d'une politique de rattrapage. Il faut encourager un développement économique basé sur les potentiels de chaque territoire. (...) [Il faut] orienter ces économies vers la recherche d'une plus grande autosuffisance alimentaire pour qu'elles soient moins dépendantes des importations en encourageant la production locale. (...) Si l'on veut créer des productions locales, sources de richesse locales et d'emploi, il faut aussi un consensus. Il faut une volonté politique de tous les responsables pour que le modèle de développement à promouvoir repose sur les productions locales »⁵.

L'Autorité de la concurrence est également intervenue, en insistant notamment sur le rôle tant des producteurs que des importateurs vis-à-vis des prix élevés : « S'il n'est donc pas exclu que la production locale (plutôt que le recours à des produits importés) contribue dans certains cas à faire diminuer les prix, la mission a également révélé que pour certaines catégories de produits, les producteurs locaux profitent davantage des obstacles aux importations et de la forte concentration sur les marchés locaux pour accroître leurs prix qu'ils ne contribuent à dynamiser le jeu concurrentiel. » (Autorité de la concurrence, 2009)

Toutefois, si on peut comprendre que les surcoûts génèrent des prix élevés et que des comportements de marge y participent aussi (cf. sur ce point Syndex 2009, pour la Nouvelle-Calédonie), il reste à comprendre comment les produits peuvent être écoulés à prix majorés.

La réponse à cette interrogation est également donnée par l'autorité de la concurrence qui met en avant la coexistence de deux demandes, correspondant à deux populations (dont la première est aisée ou très aisée et la seconde pas ou peu solvable).

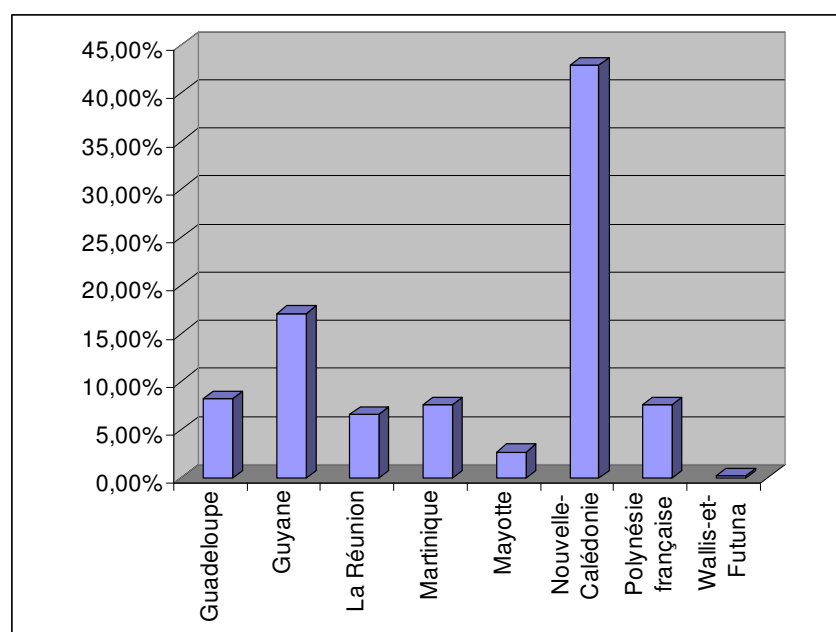
« Enfin, les inégalités de revenus observées dans les DOM, plus importantes qu'en métropole, sont également susceptibles d'influencer les politiques tarifaires des entreprises. Sur des marchés où la concurrence est insuffisante, la différenciation de la demande entre, d'une part, des consommateurs relativement pauvres et susceptibles de n'acheter que des produits à bas prix et, d'autre part, des consommateurs beaucoup plus aisés, dont la demande est relativement peu élastique au prix, conduit les entreprises à augmenter leurs prix. Le segment le moins aisé de la demande n'est en effet que très peu rentable et les entreprises préfèrent donc se concentrer sur le segment le plus aisé, en compensant les moindres volumes associés à cette stratégie par des marges importantes par unité vendue. » (Autorité de la concurrence, 2009)

Ces pratiques de segmentation de la demande permettent d'un côté des profits élevés mais d'un autre côté génèrent un accroissement de pauvreté (puisque les prix majorés sont valables pour tous, qu'on soit riche ou pauvre). Cela amène donc à la problématique des inégalités sociales, stigmatisées par Syndex (2010) pour la Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, le débat entre les bienfaits de l'import ou de la production locale est sans doute plus virulent que dans le reste de l'outre-mer. Ceci est dû à l'existence d'un tissu industriel local (historiquement construit autour du nickel via les sous-traitants de la Société Le Nickel) qui n'a pas d'équivalent dans les autres territoires ultramarins. La comparaison des taux de couverture (graphique n° 2) montre la spécificité de la Nouvelle-Calédonie en termes de production locale.

⁵ Intervention liminaire de Nicolas Sarkozy, lors de la rencontre avec les élus locaux des DOM, sur les réponses à apporter face à la crise sociale dans les départements ultramarins (Paris, le 19 février 2009).

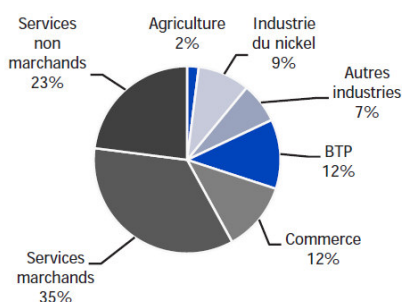
Graphique n° 2 : Taux de couverture des importations par les exportations



Sources : IEDOM (2010), IEOM (2010-a), IEOM (2010-b), Lagadec et Ris (2010-a)

Cette spécificité est liée aux exportations de nickel, bien-sûr, mais également à l'industrie locale de transformation qui se traduit par une substitution partielle vis-à-vis de l'import.

Graphique n° 3 : Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité en 2008



Source : ISEE.

Ainsi, on constate que la VA dégagée par la mine est proche de celle des industries de transformation (elles-mêmes dépassées assez nettement par les entreprises de BTP).

C'est bien ce poids de l'industrie qui rend le débat vivace en ce qui concerne le soutien à lui accorder en maintenant la fiscalité douanière (environ 19 % de taxes à l'entrée⁶).

Ce débat est également un débat politique, puisque les deux principaux partis non indépendantistes affichent des positions différentes en la matière.

2.3. Le paysage politique en Nouvelle-Calédonie

Les principaux partis

Le principal critère de démarcation politique en Nouvelle-Calédonie est le positionnement vis-à-vis de l'indépendance.

Les indépendantistes sont essentiellement regroupés au sein du FLNKS, qui comprend l'Union Calédonienne et le Palika (Parti de la libération kanak). Le Palika dirige la province Nord et l'Union Calédonienne dirige la province des Iles).

⁶ Source : DRD (2010).

Les anti-indépendantistes sont répartis dans quatre principaux partis : le RPC (ancien parti de Jacques Lafleur), l'Avenir Ensemble-LMD, Calédonie Ensemble et le Rassemblement-UMP. Ces quatre partis totalisent 35 des 40 sièges de l'assemblée de la province Sud depuis les élections de mai 2009.

Les deux principaux partis non indépendantistes sont le Rassemblement-UMP (qui dirige la province Sud) et Calédonie Ensemble qui détient la présidence du gouvernement calédonien.

Notre analyse du débat politique sur le modèle de développement économique s'articule autour des positions de ces deux partis⁷, qui sont largement antagonistes.

Ainsi, dans son document électoral de 2009, le Rassemblement-UMP faisait un lien direct entre protections de marchés et cherté de vie, s'engageant à « Améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs par une modernisation des protections de marchés (transparence et efficacité) ». Dans la période pré-électorale, le député Pierre Frogier insistait déjà sur la nécessité de réformer les protections de marchés pour diminuer le coût de la vie : « Toutes ces mesures ont un coût budgétaire mais elles ont aussi – en ce qui concerne les protections de marchés – un impact sur le coût de la vie et donc sur le pouvoir d'achat. (...) Les monopoles ou oligopoles de fait, souvent renforcés et consolidés par les protections à l'importation doivent être remis en cause »⁸.

A contrario, Calédonie Ensemble affirmait son soutien à la production locale dans son document électoral : « Les entreprises calédoniennes sont le moteur de la croissance du pays, mais elles produisent sur un marché intérieur restreint et sont largement dépendantes de facteurs extérieurs qu'elles ne maîtrisent pas : coût du transport et des matières premières, prix du pétrole, cours du nickel, taux de change, etc. Cette situation ne leur permet pas de lutter à armes égales avec la concurrence internationale et il faut leur offrir l'appui de la collectivité pour se développer ». En outre, alors que le document envisageait la possibilité d'une TVA sociale pour diminuer les charges des entreprises, il était précisé : « Il faudra alors veiller à mettre en place des dispositifs adaptés pour ne pas déstabiliser l'industrie de transformation locale par rapport à l'importation ».

Ces partis ont des électorats fortement différenciés. Pour le montrer, il convient de comparer leurs résultats aux scrutins des élections provinciales de 2009 et des élections municipales de 2008. L'intérêt de la comparaison vient du fait que le corps électoral de ces élections est différent. Le scrutin municipal est ouvert à tous les électeurs, tandis que le scrutin provincial est limité aux citoyens calédoniens, c'est-à-dire qu'il exclut les personnes arrivées en Nouvelle-Calédonie après le référendum local de ratification de l'Accord de Nouméa du 5 novembre 1998.

Base électorale et positionnement économique

Le Rassemblement-UMP a remporté les élections provinciales de 2009 avec un score particulièrement élevé sur Nouméa (Calédonie Ensemble remportant la majorité des communes de l'intérieur en province Sud).

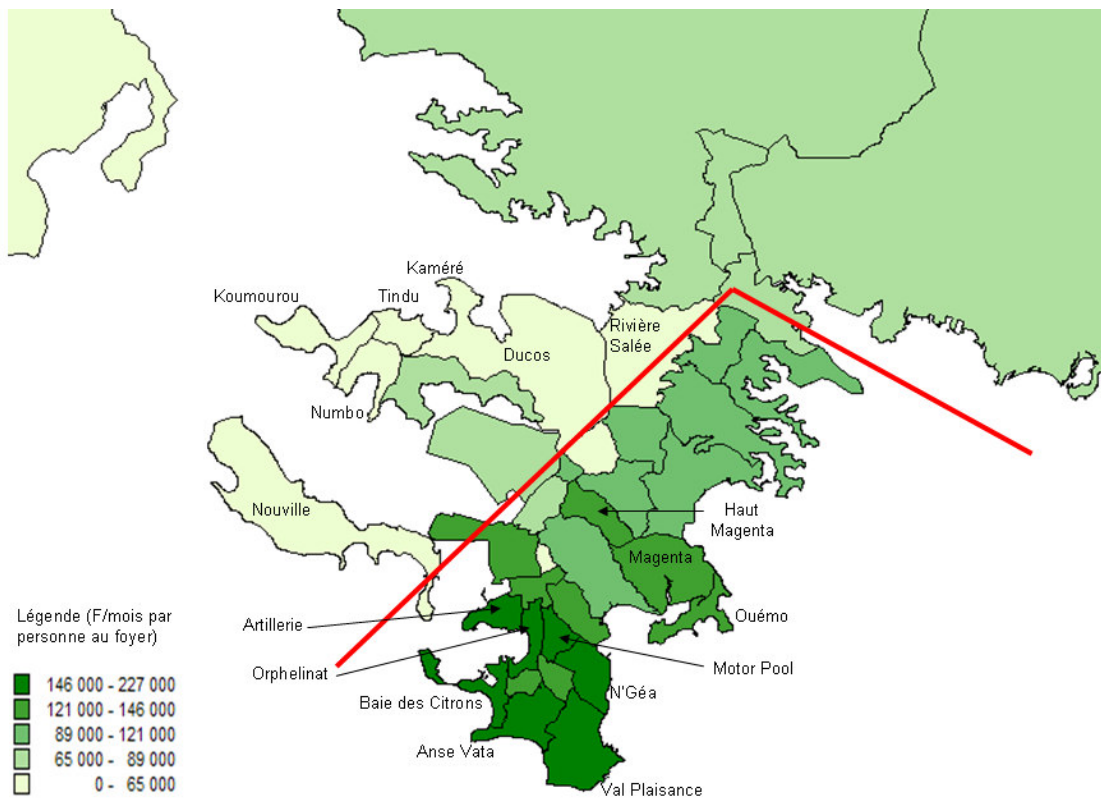
Sur Nouméa, le Rassemblement-UMP totalise 8 932 voix, contre 6 402 à Calédonie Ensemble (soit 39 % de voix en plus pour le Rassemblement-UMP). Mais les votes sont fortement différenciés selon les quartiers de Nouméa.

Afin de caractériser ces quartiers, la carte ci-dessous indique les niveaux moyens de revenu. Le revenu moyen global sur Nouméa étant de 245 000 CFP.

⁷ Le focus sur ces deux partis s'explique par le fait qu'ils sont arrivés en tête mais également par la plus grande difficulté à identifier l'Avenir Ensemble-LMD. D'une part, car il s'agit d'une alliance entre deux partis et, d'autre part, parce que Calédonie Ensemble est issu d'une scission avec l'Avenir Ensemble (scission portant notamment sur le manque de lisibilité du positionnement du parti).

⁸ Convention du Rassemblement-UMP sur l'économie, le pouvoir d'achat et le développement économique, allocution de clôture de Pierre FROGIER, Président du Rassemblement-UMP (25 octobre 2008).

Carte n° 3 : Les revenus moyens par quartiers de Nouméa



Source : Province Sud (2006) – Données TNS-NC

On constate une séparation géographique entre les quartiers Sud et Est (riches) et les quartiers Nord et Ouest (populaires) – indiquée par la ligne rouge.

Il est à noter que les presqu'îles de Nouville et Koumourou sont relativement peu peuplées et ne disposent pas non plus de bureaux de vote en propre.

Nous focaliserons donc l'analyse sur les autres quartiers en considérant les extrêmes : quartiers populaires à revenu moyen par personne au foyer inférieur à 65 000 F. CFP et quartiers riches à revenus moyens par personne au foyer supérieur à 146 000 F. CFP.

A partir de là, nous isolons les bureaux de vote correspondants (cf. annexe n° 2 pour le détail des votes sur l'ensemble de Nouméa).

On constate que, dans les quartiers aisés (Nouméa Sud plus Ouémo), le Rassemblement-UMP réalise, en 2009, 2 520 voix, contre 1 305 pour Calédonie Ensemble, soit un écart de voix de 93 %. Dans les quartiers modestes Calédonie Ensemble réalise 2 118 voix, contre 1 791 pour le Rassemblement-UMP, soit un écart de voix (inversé) de 18 %. Dans tous les autres quartiers, le Rassemblement-UMP réalise un score supérieur à celui de Calédonie Ensemble. Dans les quartiers de Nouméa Sud (proches des plages et les plus aisés de Nouméa) le score du Rassemblement-UMP est plus du double de celui de Calédonie Ensemble. *A contrario*, on constate que c'est uniquement dans des communes de l'intérieur, économiquement peu développées au regard de Nouméa, que Calédonie Ensemble est arrivé en tête et/ou devant le Rassemblement-UMP (cf. carte n°2 et annexe n° 1).

Le vote apparaît donc très fortement conditionné par la variable économique, elle-même fortement liée à l'implantation géographique des ménages⁹.

⁹ Pour une analyse en Polynésie Française des articulations entre politique et géographie urbaine, voir Tourland (2008).

La comparaison des scrutins des provinciales de 2009 et des municipales de 2008 est également éclairante. Sur le total de Nouméa, il y avait 20 % d'inscrits en plus en 2008. Si on exclut spécifiquement le Centre Ville, l'écart entre le nombre d'inscrits dans le corps électoral de 2008 et celui de 2009 est maximal à Nouméa Sud (+28 %). *A contrario*, cet écart est minimal dans les quartiers populaires (+15 % à Nouméa-Ouest et +12 % à Rivière Salée).

On peut donc en conclure que :

- plus l'électorat compte de personnes arrivées après 1998 (donc forte prévalence des expatriés) et plus cet électorat est en moyenne aisé,
- plus l'électorat compte une part importante de citoyens calédoniens et plus le revenu moyen est faible.

Dès lors, les discours des deux principaux partis dans le débat importations vs production locale peuvent être interprétés à l'aune de leurs électorats respectifs.

L'électorat de Calédonie Ensemble est un électorat essentiellement « calédonien » et modeste, c'est un électorat pour lequel les préoccupations de vie chère sont importantes (faibles revenus) mais il en va de même pour les préoccupations de chômage et d'emploi¹⁰. Cet électorat est donc *a priori* réceptif au discours selon lequel il faut développer l'industrie locale, pourvoyeuse d'emplois, etc.

L'électorat du Rassemblement-UMP est un électorat comprenant davantage d'expatriés et de personnes aux revenus élevés. Cet électorat est moins réceptif à la défense de l'industrie et de l'emploi puisqu'en moyenne il travaille peu dans l'industrie (très forte prévalence des fonctionnaires métropolitains parmi les expatriés – pour la plupart en séjour limité à deux fois deux ans en Nouvelle-Calédonie –, des professions libérales et sans doute aussi des retraités de la fonction publique métropolitaine¹¹).

Outre l'aspect purement économique (qu'on peut ramener à la crainte d'être au chômage ou d'y voir ses proches), on peut également considérer que l'électorat aisé préfère les produits importés puisque ses références de consommation sont plus directement métropolitaines.

Inversement, l'électorat calédonien sera plus sensible à un discours articulé autour de la construction d'un tissu industriel local.

On peut enfin noter que si le critère géographique se recoupe largement à Nouméa avec le critère économique, cette corrélation n'est pas pour autant immuable. Ces dernières années, une politique de mixité sociale a été entreprise, avec notamment création de logements sociaux dans les quartiers Sud de Nouméa (quartiers aisés). S'il est trop tôt pour percevoir un impact sur la carte électorale, on peut toutefois imaginer que les frontières économiques finissent par s'estomper partiellement (au moins pour ce qui est des quartiers aisés puisque la puissance publique peut y affirmer une volonté de mixité sociale – *a contrario*, il semble improbable de développer une implantation de ménages aisés dans les quartiers populaires).

¹⁰ On constate une forte corrélation entre rémunérations faibles et probabilité de chômage élevée. Voir sur ce point Boeri et Van Ours (2008, p. 166).

¹¹ Jusqu'en 2008, les retraités de la fonction publique de l'Etat s'installant en Nouvelle-Calédonie percevaient une pension majorée de 75 %, ce qui incitait bien-sûr à prendre sa retraite en Nouvelle-Calédonie. Il est logique que ces personnes à hauts revenus ne s'installent pas ensuite dans les quartiers populaires.

Conclusion

Dans un contexte de cherté de vie, et *a fortiori* dans un contexte insulaire dans lequel la plupart des produits finis ou des intrants sont importés, il est fréquent que les intérêts divergents entre importateurs et producteurs locaux amènent les uns et les autres à se renvoyer la responsabilité de la vie chère.

Ce fut le cas en Polynésie notamment à la suite de l'introduction de la TVA (1998-2002). Cette taxe, remplaçant la fiscalité à l'entrée, signifiait abaissement des protections de marchés et a donc été accompagnée de la mise en place de taxes conjoncturelles protectionnistes pour abriter la production locale¹². Certaines de ces taxes ont été attaquées par les importateurs-distributeurs, que ce soit au niveau du tribunal administratif ou d'un point de vue médiatique (les importateurs achetant des publicités dans la presse locale pour vanter les effets positifs sur le coût de la vie des annulations de protections de marchés).

Aux Antilles, lors de la crise sociale de 2009, les importateurs étaient particulièrement vilipendés, accusé par le LKP d'être des « profiteurs » (le contexte étant cependant différent du fait de la quasi absence de producteurs locaux aux Antilles).

Le débat est plus vif en Nouvelle-Calédonie puisque l'industrie locale de transformation représente une part importante de l'économie (et que les producteurs et les distributeurs sont organisés en fédérations patronales actives). Les intérêts divergents se traduisent par des discours simples : les producteurs locaux réclament des protections de marchés au nom de l'emploi qu'ils créent et les importateurs demandent des suppressions de taxes et (surtout) de quotas au nom de la liberté du commerce et avec l'objectif affiché de baisses de prix¹³.

Cette opposition se retrouve dans les positionnements des deux principaux partis anti-indépendantistes. Le Rassemblement-UMP est plutôt favorable à la grande distribution et aux importateurs, tandis que Calédonie Ensemble affiche son soutien à la production locale.

En comparant les électorats des deux partis ces positionnement paraissent logiques : plutôt modeste et « calédonien » pour Calédonie Ensemble (avec dont une plus forte sensibilité à la question de la défense de l'emploi), plutôt aisé et « expatrié » pour le Rassemblement-UMP (avec donc une faible considération pour les questions de chômage et de production locale).

Cette situation peut-être remise en perspective par l'observation de l'Autorité de la concurrence (2010), qui estimait, pour les DOM, que « la différenciation de la demande entre d'une part, des consommateurs relativement pauvres et susceptibles de n'acheter que des produits à bas prix, et d'autre part, des consommateurs beaucoup plus aisés » facilite la fixation de prix élevés. Cette différenciation de la demande, qui correspond à une démarcation entre riches et pauvres, se retrouve également en Nouvelle-Calédonie mais avec la particularité notable d'être non seulement prise en compte par les entreprises mais également pas les partis politiques qui, selon que leur électorat est plutôt populaire ou aisé, soutiennent d'abord la production locale ou le secteur de l'import-distribution.

Ce positionnement des partis politiques peut être vu comme guidé par une logique classique de soutien politique (qui s'exerce ici dans le cadre d'un électorat hétérogène – à la différence de la quasi-totalité des travaux théoriques en compétition électorale développés depuis Brock et Magee 1978).

¹² Sur la question de l'affaiblissement des protections de marché du fait de l'introduction d'une TVA, voir Lagadec et Ris (2010-b).

¹³ En avril 2009, le Syndicat des Importateurs et Distributeurs de Nouvelle-Calédonie (SIDNC) a déposé onze recours au tribunal administratif contre les protections de marché, visant notamment l'agriculture. En mars 2010, de nouveaux recours sont déposés au tribunal, qui amènent à annuler les doubles protections de l'industrie (c'est-à-dire impossibilité d'avoir à la fois des protections tarifaires et non tarifaires).

La prééminence des considérations de soutien politique explique aussi la vigueur du débat, puisque les acteurs économiques aux intérêts antagonistes trouvent parmi les politiques des relais directs de leurs arguments. L'inconvénient est que ce débat tend à confronter deux positions extrêmes : liberté totale d'importer revendiquée par les uns, protection maximale de toutes les productions locales demandée par les autres. Cela empêche de questionner la position du curseur selon des critères économiques et sociaux. Si, pour chaque demande de protection, était réellement étudiés tant le coût social de la protection de marché que son avantage social, on pourrait déterminer les secteurs qui doivent être protégés (secteurs à forte intensité en main d'œuvre et à forte création de valeur ajoutée) et les secteurs devant demeurer ouverts à la concurrence internationale (secteurs nécessitant d'importants coûts fixes et difficiles à amortir à prix raisonnables sur des échelles de production courtes, secteurs à faible intensité de main d'œuvre, etc.). Dès lors, le débat tendrait à se confiner, car la lisibilité de la politique industrielle et commerciale menée aurait un effet vertueux de pédagogie sur les justifications des protections de marchés appliquées.

Références :

- Autorité de la concurrence, 2009, *Avis n° 09-A-45 relatif aux mécanismes d'importation et de distribution des produits de grande consommation dans les départements d'outre-mer*, 8 septembre, 63 pages.
- Boeri T., Van Ours J., 2008, *The Economics of Imperfect Labor Markets*, Princeton University Press, 344 pages.
- Brock W. A., Magee S. P., 1978, "The Economics of Special Interest Politics: The Case of the tariff", *American Economic Association Papers and Proceedings*, 68, 2, Mai, 246-250.
- Descombels A., Lagadec G., 2009, *L'ombre de la crise – La Nouvelle-Calédonie sera-t-elle épargnée par la crise économique?*, MPRA, Paper n° 17871, mai, 228 pages.
- DRD (Direction Régionales de Douanes de Nouvelle-Calédonie), 2010, *Evolution annuelle des recettes douanières*, Tableaux de bord budgétaires 2009.
- Hillman A., L., 1989, *The Political Economy of Protection*, Harwood Academic Publishers, 166 pp.
- IEDOM, 2010, *La Lettre de l'Institut d'émission*, Novembre, 14 pages.
- IEOM-a, 2010, *La Lettre de l'Institut d'émission*, Agence de Papeete, n° 222, novembre 2010, 8 pages
- IEOM-b, 2010, *La Lettre de l'Institut d'émission*, Agence de Nouméa, n° 222, novembre 2010, 8 pages.
- Lagadec G., Ris C., 2010-a, « Les territoires français du Pacifique face à la crise des subprimes : des réponses différenciées », *Cahiers du Larje*, n° 2010-2, novembre, 29 pages.
- Lagadec G., Ris C., 2010-b, « Les grands enjeux économique de la réforme fiscale en Nouvelle-Calédonie », *Cahiers du Larje*, n° 2010-4, novembre, 60 pages.
- Poirine B., 2007, "Eloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer", Agence Française de Développement, Document de travail n° 52.
- Province Sud, 2006, *Urbanisme commercial en Province Sud – Dynamiques actuelles Enjeux et orientations*, Document annexé à la délibération de l'Assemblée de la Province Sud n° du 28 août 2006.
- Syndex, 2009, *Les causes de la vie chère en Nouvelle-Calédonie – Structure des prix et des coûts*, avril, 114 pages.
- Syndex, 2010, *Le pouvoir d'achat des Calédoniens – La Nouvelle-Calédonie face à ses inégalités*, octobre, 78 pages.
- Tourland N., 2008, "Implantation et stratégie du parti indépendantiste Tavini Huira'atira dans les espaces urbanisés de Tahiti", *L'Espace Politique*, n° 6 (2008-3), 15 pages.

Annexe n° 1 : Résultats des élections provinciales de 2009 en province Sud

COMMUNES	Inscrits	Votants	Particip	Exprimés	Rassemblement-UMP	Calédonie Ensemble	Avenir Ensemble	FLNKS	RPC
Nouméa	38 760	28 865	74,00%	28 139	8932	6407	4912	1297	2475
Dumbéa	10 087	7238	72,00%	7048	2289	1698	974	412	550
Mont-Dore	13 324	9882	74,00%	9589	3106	2213	1258	1146	657
Païta	7 338	5514	75,00%	5382	773	1054	1800	496	263
Boulouparis	2 009	1611	80,00%	1584	640	187	231	220	63
Bourail	3 346	2436	73,00%	2369	503	655	393	341	163
Farino	416	359	86,00%	349	127	117	48	4	24
Ile des Pins	1 395	945	68,00%	935	272	159	33	294	13
La Foa	2 475	2113	85,00%	2069	346	1092	108	110	56
Moindou	587	459	78,00%	447	71	189	38	74	12
Poya Sud	125	114	91,00%	112	56	13	15	1	8
Sarraméa	444	334	75,00%	328	23	97	10	101	3
Thio	1 883	1281	68,00%	1268	98	327	55	490	22
Yaté	1 460	958	66,00%	954	54	85	19	356	5
Total	83 649	62 109	74%	60 573	17 290	14 293	9894	5342	4304
				%	28,54%	23,60%	16,33%	8,82%	7,11%

Légende : les cases indiquées en jaunes correspondent au parti arrivant en tête parmi les trois partis non indépendantistes.

Remarques : le score élevé de l'Avenir Ensemble à Païta s'explique notamment par le fait que le Président de ce parti est maire de cette commune ; le score élevé de Calédonie Ensemble à La Foa s'explique notamment par le fait que le fondateur de ce parti a été maire de cette commune de 1989 à 2008.

Annexe n° 2 : Résultats des élections provinciales de 2009 à Nouméa

Classement des Bureaux de vote par Quartiers		Inscrits	Votants	Particip	Exprimés	Calédonie Ensemble	Rassemblement-UMP	Avenir Ensemble	RPC
Nouméa Ouest		5966	4179	70,00%	4064	1200	851	583	334
Vallée du tir	C.Teys de Laubadere	959	652	68,00%	628	191	160	78	53
VDT Doniambo	Gustave Mouchet 1	818	537	66,00%	529	126	74	68	21
Montravel	Gustave Mouchet 2	803	562	70,00%	550	145	145	71	44
Kamere	Daniel Talon	684	509	74,00%	495	165	83	75	44
Ducos Papeete	Gustave Lods 1	919	671	73,00%	648	245	127	106	51
Ducos ZI	Gustave Lods 2	948	694	73,00%	670	163	189	85	81
N'Du	Louise Verjès	835	554	66,00%	544	165	73	100	40
Rivière Salée		5167	3779	73,00%	3672	918	940	548	336
Rivière Salée	Jacques Trouillot	908	644	71,00%	628	131	202	78	57
Rivière Salée	Les Roses	863	645	75,00%	629	131	134	105	60
Rivière Salée	Les Cèllets	848	632	75,00%	619	163	199	80	63
Rivière Salée	Suzanne Berton	876	639	73,00%	621	179	129	93	57
Rivière Salée	M.Devambez 1	832	576	69,00%	554	168	98	103	36
Rivière Salée	M.Devambez 2	840	643	77,00%	621	146	178	89	63
PK6 PK7 Tina		4929	3727	76,00%	3655	820	1136	606	324
Normandie	Adrienne Lomont 1	993	692	70,00%	674	146	125	101	90
PK7 Tina	Adrienne Lomont 2	854	665	78,00%	649	133	223	118	45
PK6	Marie Courtot 1	1 009	759	75,00%	747	155	245	147	52
PK6 Tina	Marie Courtot 2	989	777	79,00%	768	156	298	118	82
PK4	Mathilde Broquet	1 084	834	77,00%	817	230	245	122	55
Ouemo Ste Marie		2805	2125	75,75%	2062	413	722	450	167
Ouemo	Marie Havet 1	905	676	75,00%	656	124	236	142	51
Ouemo	Marie Havet 2	933	713	76,00%	696	148	240	169	52
Ste Marie	Les Capucines	967	736	76,00%	710	141	246	139	64
Magenta		4924	3740	76,00%	3637	761	1228	698	323
Magenta Aerodrome	Christine Boletti 1	1 003	748	75,00%	730	161	233	125	56
Magenta	Christine Boletti 2	940	696	74,00%	670	158	173	106	68
Magenta	A Charbonneaux	966	737	76,00%	715	137	279	154	48
Haut Magenta	Michel Cacot 1	1 001	788	79,00%	774	140	300	171	75
Haut Magenta	Michel Cacot 2	1 014	771	76,00%	748	165	243	142	76
Vallée des Colons		3400	2567	75,50%	2496	562	850	470	198
VDC	Emily Pané 1	848	646	76,00%	629	120	196	139	60
VDC	Emily Pané 2	870	650	75,00%	633	138	229	101	46
VDC	Candide Koch 1	853	641	75,00%	626	145	203	125	53
VDC	Candide Koch 2	829	630	76,00%	608	159	222	105	39
Centre Ville		1906	1391	73,00%	1354	316	420	225	139
CV	Mairie 1	484	357	74,00%	352	101	104	42	39
CV	Mairie 2	673	476	71,00%	463	107	140	82	45
CV	F.Surleau	749	558	74,00%	539	108	176	101	55
Trianon, Fbg Blanchot, Receiving, Mot Pool		4448	3349	75,00%	3257	651	1227	595	289
Trianon	Ernest Risbec 1	738	569	77,00%	557	122	209	84	52
Fbg Blanchot Trianon	Ernest Risbec 2	1 007	749	74,00%	736	140	274	141	71
Motor Pool	Eloi Franc 2	875	642	73,00%	618	126	240	100	55
Receiving	Y.Dupont	861	654	76,00%	641	125	253	120	62
Fbg Blanchot	P.Boyer	967	735	76,00%	705	138	251	150	49
Nouméa Sud		5215	4008	77%	3942	766	1558	737	365
Orphelinat	M.Lefrançois	941	696	74,00%	682	132	233	139	82
Baie des citrons	Fernande Leriche 2	718	560	78,00%	554	97	241	110	38
Anse Vata	Fernande Leriche 1	713	552	77,00%	541	133	199	96	37
Anse Vata	Eloi Franc 1	886	645	73,00%	636	115	250	105	44
Val Plais.Ouen Toro	Tuband 1	846	660	78,00%	651	135	246	123	68
Val Plais.Ngea	Tuband 2	1 111	895	81,00%	878	154	389	164	96
Total Nouméa		38760	28865	74,50%	28139	6407	8932	4912	2475
						22,77%	31,74%	17,46%	8,80%

Les axes de recherche

La recherche développée par le LARJE est axée sur les ressources naturelles, la biodiversité et l'environnement d'une part, le droit et l'environnement économique et social insulaire d'autre part. Ces thèmes se déclinent dans une optique de développement durable, liée à l'émancipation progressive du Pays dans le statut issu de l'accord de Nouméa. Ils entendent favoriser une recherche non seulement fondamentale, mais aussi appliquée sur les aspects économiques et juridiques de l'évolution des populations et des politiques locales liées aux activités humaines et industrielles en Nouvelle-Calédonie, particulièrement le nickel. Dans cette optique, les membres de l'équipe continueront à favoriser les ouvertures sur l'étranger par des collaborations avec les institutions régionales (CPS, PROE notamment) et les universités de la zone (USP à Port-Vila et Suva, AUF et Universités australiennes).

Le LARJE (équipe d'accueil n° 3329) a été évalué et renouvelé pour 4 ans par le MESR (décision du 29/11/2007).

Les membres de l'équipe

- ✓ Guy Agniel, Professeur des universités en droit public
- ✓ Elisabeth Alma, Maître de conférences HDR en sciences de gestion (en délégation)
- ✓ Didier Babel, PRAG d'économie-gestion
- ✓ Jocelyn Bénéteau, Maître de conférences en droit public
- ✓ Mathias Chauchat, Professeur des universités en droit public (directeur de l'équipe)
- ✓ Etienne Cornut, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Jean-Florian Eschylle, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Sandrine Gravier, PRAG d'économie-gestion
- ✓ Gaël Lagadec, Maître de conférences en sciences économiques
- ✓ Nadège Meyer, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Guylène Nicolas, Maître de conférences en droit public (en délégation)
- ✓ Catherine Ris, Maîtresse de conférences en sciences économiques
- ✓ Olivier Saïssi, Maître de conférences en sciences de gestion (en délégation)
- ✓ Sandrine Sana, Professeur des universités en droit privé et sciences criminelles (en délégation)

<http://larje.univ-nc.nc/>

Précédents numéros des Cahiers du Larje

Gaël Lagadec & Catherine Ris, 2010-a, « Reform of indirect taxation and VA-based employer contribution – New Caledonia on its way to social VAT? – », *Cahiers du Larje*, n° 2010-1, septembre, 18 pages.

Gaël Lagadec & Catherine Ris, 2010-b, « Les territoires français du Pacifique face à la crise des subprimes : des réponses différenciées », *Cahiers du Larje*, n° 2010-2, novembre, 29 pages.

Gilles Harbulot & Mathias Chauchat, 2010, « Le service public, un outil de la desserte aérienne et maritime intérieure à la Nouvelle-Calédonie ? L'exemple de la province des Îles Loyauté », *Cahiers du Larje*, n° 2010-3, novembre, 18 pages.

Gaël Lagadec & Catherine Ris, 2010-c, « Les grands enjeux économiques de la réforme fiscale en Nouvelle-Calédonie », *Cahiers du Larje*, n° 2010-4, décembre, 63 pages.